

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 19 juin 2020

Présents : -Ecole : Mmes Dion et Meunier
-Mairie : M. Boulanger, Mme Pécorari
-Délégués de parents d'élèves titulaires : Mmes Lorette, Tsaboto (Liste d'union –Le Préau)

Excusée : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan

1) Premier bilan sur la reprise de l'école depuis le 18 mai

***Pour la période du 18 mai au 29 mai**

La mairie de Fléville, après dialogue avec les directrices des écoles, les associations de parents d'élèves, et en accord avec Madame l'Inspectrice de circonscription, a décidé une réouverture partielle des écoles à partir du 18 mai dernier.

L'école maternelle a donc repris très progressivement à partir du 18 mai dernier. Des modalités de réouverture ont été retenues pour la période du 18 au 29 mai avec l'ouverture dans un premier temps à 10 élèves volontaires des classes de GS encadrés par une enseignante et à 10 élèves des autres niveaux encadrés par une ATSEM (=accueil multiniveau).

Le 18 mai, ils étaient 7 : 5 GS + 1 PS + 1 MS. Au cours de ces 15 premiers jours, nous avons accueilli 10 élèves maximum. Nous nous sommes tous installés dans la salle de jeux de l'école en respectant 4 m² par élève car le groupe ne dépassait pas les 10 élèves.

Ces enfants ont été choisis en fonction de critères de priorités (3 nationaux + 3 communaux). Ils ont été les suivants : élèves en difficultés, enfants porteurs de handicap, enfants des personnels prioritaires à la gestion de crise, enfants des familles monoparentales en activité, enfants dont les 2 parents travaillent, enfants des fratries dont l'un reprenait l'école car il était dans un niveau prioritaire.

La préfecture n'avait pas encore publié de liste officielle de priorités Nous avons ensuite reçu le 20 mai la liste officielle qui détaillait les personnels prioritaires.

***Pour la semaine du 2 juin au 5 juin**

Pour la reprise du 2 juin, comme les consignes gouvernementales tardaient à venir, la commune a décidé de poursuivre l'organisation déjà en place une semaine supplémentaire.

A compter du 2 juin, nous avons donc accueilli 15 enfants : 11 GS + 1 PS + 3 MS. Nous avons alors constitué deux groupes : 1 groupe de GS accueilli dans la salle de jeux avec une enseignante et une ATSEM et l'autre groupe – accueil multiniveau-accueilli dans la classe de Mme Dion et encadré par l'autre ATSEM.

***Pour la période du 8 juin au 19 juin**

A partir du 8 juin, le protocole sanitaire restant inchangé et en accord avec les différents partenaires, nous avons maintenu cette organisation.

23 élèves dits « prioritaires » sont inscrits, ce qui nous oblige à faire des rotations pour certains élèves. Nous avons maintenu les deux groupes : un groupe de GS accueilli dans la salle de jeux et encadré par une enseignante et l'autre groupe, dans la classe de Mme Dion encadrée par les deux ATSEM.

Les récréations se font à tour de rôle : un groupe avec des engins roulants (le même engin roulant était attribué toute la semaine au même enfant) et l'autre groupe avec des « capes » confectionnées avec des cerceaux et des nappes (chaque enfant avait la même cape toute la semaine), permettant ainsi à chaque enfant d'évoluer librement dans la cour. Une désinfection régulière a eu lieu plusieurs fois pendant la journée (les sanitaires après chaque passage, les boîtes de jeux...) et une désinfection complète des locaux a lieu tous les jours en fin de journée par les ATSEM de l'école.

***Pour la période du 22 juin au 4 juillet**

Tous les élèves d'école et de collège devront retourner à l'école. Dans le cadre de la 3^{ème} phase de déconfinement, le protocole sanitaire a été mis à jour et assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants. Un mail a été envoyé à chaque famille.

***Attitude des élèves accueillis à l'école** : nous avons pris le temps d'expliquer aux enfants les gestes barrières avec des supports papier. Des échanges ont eu lieu. Ils étaient déjà bien informés de ces gestes. Ils se sont bien adaptés et ont respecté ces normes sanitaires et nous n'avons pas relevé d'inquiétude particulière chez eux. Ils ont une capacité d'adaptation étonnante et ont vite retrouvé une dynamique de travail. Bravo à eux !

***Attitude des adultes de l'école** : cette nouvelle organisation a demandé à tous des capacités d'adaptation importantes. Chacun a eu à cœur de faire au mieux. Un grand merci aux ATSEM qui ont fait preuve de professionnalisme. Pendant toute la durée du confinement et jusqu'à 19 juin, Mme Dion et moi-même avons continué à assurer la continuité pédagogique afin de permettre à tous les élèves de continuer à apprendre. Nous avons essayé de toujours maintenir des contacts avec les familles par mail, par téléphone, par visio conférence.

***Attitude des familles** : nous tenons à remercier toutes les familles qui se sont investies dans l'enseignement à la maison et nous savons que cela n'a pas été facile. Pendant le confinement, de très nombreuses familles nous ont envoyé des photos des travaux réalisés par leur enfant, des messages de gentillesse et de soutien qui nous ont fait très plaisir et nous tenons à les remercier. Lorsque la réouverture des écoles a eu lieu au mois de mai, nous avons transmis, malgré nous, les informations dans l'urgence et elles ont su être patientes et compréhensives.

***Attitude de la mairie** : elle a été à notre écoute et nous avons pu échanger et nous organiser pour accueillir au mieux les élèves et nous les remercions.

Monsieur le Maire remercie l'équipe enseignante pour la gestion de l'école lors de cette crise sanitaire.

2) Cotisations du 3^{ème} trimestre

Nous souhaitons rembourser la cotisation fruits pour le 3^{ème} trimestre d'un montant de 7 euros par enfant à chaque famille.

-pour les élèves de GS : ce remboursement se fera par chèque avant les vacances d'été

-pour les élèves des autres niveaux : ce montant sera déduit de la cotisation fruits de l'année scolaire 2020-2021.

3) Visite de l'école élémentaire en juin pour les élèves de GS

Une visite de l'école élémentaire sera organisée le lundi 29 juin, l'après-midi. Elle sera suivie par un goûter collectif avec les GS et les CP dans la cour de récréation de l'école élémentaire.

4) Effectifs à la rentrée prochaine

La crise sanitaire ne m'a pas permis de recevoir les nouvelles familles dans mon bureau pour les inscriptions. J'ai communiqué avec elles par mail. Le dossier de présentation de l'école a été envoyé à chaque famille.

-A ce jour, 56 élèves sont attendus pour la rentrée 2020-2021 et ainsi répartis : 20 grands, 18 moyens et 18 petits.

-Concernant les tout-petits, 6 familles d'enfants nés en 2018 ont retiré un certificat de pré-inscription à la mairie. Les effectifs prévus à la rentrée prochaine ne me permettent pas d'accueillir ces élèves pour l'année scolaire 2020-2021.

Une réponse écrite envoyée par mail a été donnée aux familles début juin.

5) Visite de l'école maternelle pour les nouvelles familles

Dans le cadre de la 3^{ème} phase du déconfinement, le protocole sanitaire a été mis à jour et assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

Nous pouvons donc envisager dans le cadre d'un meilleur accueil des élèves à l'école maternelle, d'accueillir les futurs élèves accompagnés d'UN adulte (maman OU papa) durant environ une heure par groupe le mercredi 1^{er} juillet.

Pour bien faire, nous demandons à chaque adulte de porter un masque et nous vous demanderons également de vous désinfecter les mains avec un gel hydro alcoolique qui sera mis à votre disposition dans le sas d'entrée de l'école.

6) Projet de répartition pédagogique

La répartition à l'heure actuelle serait donc la suivante :

*classe de Madame Dion : 18 PS + 9 MS + 1 GS (dossier MDPH)

*classe de Madame Meunier : 19 GS + 9 MS

(Attention : risque de modification des effectifs à la rentrée)

7) Points divers

*Le projet « **Label Écoles Numériques 2020** » est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Il est financé à hauteur de 50 % de la dépense engagée **pour chaque école**, subvention plafonnée à 7 000 €, avec a minima 3 000 € (subvention de l'État de 1 500€).

Son objectif est partagé entre l'école et les collectivités locales. En conséquence, la réponse à cet appel à projets invite au rapprochement, à la réflexion commune et à la mise en cohérence des objectifs et des projets entre les différents acteurs de ces territoires et à la mise en place d'une gouvernance partagée.

La subvention de l'État pourra être sollicitée sur tout ou partie du financement :

- - des équipements numériques de la classe ;
- - des équipements des élèves avec une solution type classe mobile ;
- - des équipements numériques de l'école ;
- - des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT) ;
- - des services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe (réseau wifi de l'école).

Une réunion a été organisée le lundi 8 juin entre les directrices et la mairie pour définir les besoins en équipement numérique pour chaque école.

Les enseignantes de l'école maternelle ont fait une demande pour 6 tablettes, un ordinateur portable pour la classe de Mme Dion et un ENI (écran numérique interactif).

Le dossier est en cours de rédaction et sera transmis dans les délais.

*Sur notre demande, la mairie a abonné l'école maternelle pour 3 ans (5 euros par élève) à l'offre Premium de l'ONE (Open Digitale Education) qui est un espace numérique pensé spécialement pour l'école primaire. L'idée est de permettre aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, d'échanger sur une plateforme adaptée aux enfants. Il est accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone et ONE propose un ensemble d'applications, qui facilitent le lien avec la famille.

ONE permettra entre autres de communiquer avec l'équipe éducative directement sur la messagerie ONE, de transmettre des mots importants ou des informations sur l'école.

BONNES VACANCES et RENDEZ-VOUS LE MARDI 1ER SEPTEMBRE 2020 pour une nouvelle année scolaire !